

### Abandons scolaires (page 3)

# Les chiffres font froid dans le dos



Le nombre des cas d'abandons scolaires ne cesse d'augmenter dans les provinces Makamba au Sud du pays et Rutana au Sud-Est du pays, soit plus de 4 mille cas d'abandons dans chaque province au premier trimestre de l'année scolaire en cours. La situation est similaire dans les provinces de Kayanza, Kirundo et Ngozi au Nord du pays.

#### ELEVAGE



Aquaculture intensive au Burundi

Préserver l'environnement et sauvegarde la santé humaine ... (page 4)

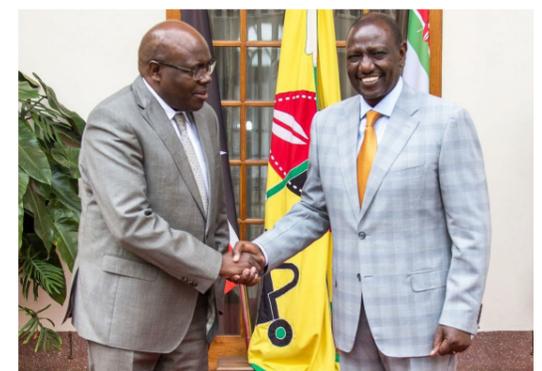
#### PUBLIREPORTAGE



AUF

La Francophonie, une pierre angulaire du Système ... (page 5)

#### ACTUALITE REGIONALE



EAC

Ruto : « le moment est venu de réviser les textes de l'EAC » (page 5)



La Mairie de Bujumbura rappelle à tout contribuable propriétaire de parcelle sise dans la ville de Bujumbura et celui qui exerce une activité commerciale, artisanale, industrielle et profession libérale que la période légale de déclaration et de paiement des impôts et taxes débute le 02 Janvier 2023 et se clôturera le 30 mars 2023.

Plus de détails à la page 2

# Editorial Inabondables prix des denrées alimentaires



Benjamin Kuriyo,  
Directeur de publication.

40% entre février 2022 et février 2023», lit-on dans le baromètre des prix de l'Institut National de la Statistique du Burundi.

D'habitude, les prix devraient chuter pendant la période de récolte pour remonter au moins pendant la période de semis et de plantation. Ce qui n'est pas le cas. La situation qui prévaut fauche toutes les prévisions des économistes et les tendances des institutions de Bretton Woods. Aujourd'hui, l'inflation alimentaire est hors norme. Pour comprendre ce phénomène, il faut analyser de près l'environnement socio-économique du pays.

L'interventionnisme de l'autorité dans la fixation des prix des produits de première nécessité a perturbé la commercialisation des denrées alimentaires. Avec l'opérationnalisation de la fameuse agence de gestion des récoltes (ANAGESSA) en 2021, la situation s'est empirée. Le prix du kilo du maïs sec qui coûtait 400 FBu à l'époque a monté jusqu'à 1300 FBu (février 2022) pour culminer une année après à 2000 FBu (février 2023). Par ailleurs, la collecte du maïs a ouvert la voie aux commerçants spéculateurs.

Ceux-ci se voyaient évincés de la chaîne d'approvisionnement des denrées alimentaires. Cela au moment où la constitution des stocks publics n'a pas contribué à la stabilité des prix sur le marché. Par exemple, entre février 2022 et février 2023, le prix du haricot, supposé aliment de base pour les Burundais a connu une augmentation de 133%.

Le gouvernement a tenté de réguler les prix des céréales, mais c'était trop tard pour stopper la flambée des prix. Les conséquences de la double crise de la pandémie de Covid-19 et le conflit ukrainien étaient déjà perceptibles avec l'augmentation des prix du carburant qui expose les coûts de transport. Ce qui se répercute sur le consommateur final. La société civile évoque également la démographie galopante. Donc, il y a beaucoup de bouches à nourrir alors que la production va decrescendo.

De plus, l'année 2022 qui a été déclarée comme une année agricole a été caractérisée par un manque criant de fertilisants pour la saison culturale A et B. Les aléas climatiques ponctués d'une part, par les pluies torrentielles ont accentué l'érosion du sol. Et d'autre part, la sécheresse prolongée

dans les régions de Kumoso, Imbo et Bugesera a affecté le rendement agricole. A cela s'ajoutent, le manque et/ou la cherté de semences et la faible disponibilité des moniteurs agricoles pour encadrer les agriculteurs ce qui a remis en cause les efforts du gouvernement d'accroître la productivité agricole.

Le pays devrait donc importer les denrées alimentaires pour satisfaire la demande de plus en plus croissante. Or, la pénurie des devises qui perdure a fragilisé l'économie nationale, une économie qui peine à s'en remettre des effets de la crise socio-politique de 2015. Sur ce point, le gouvernement et la société civile émettent sur les mêmes ondes. La crise économique résulte du désordre financier en matière de gestion des devises et la politique de refinancement. La société civile crie haut et fort à la mauvaise gouvernance qui gangrène le pays, notamment l'opacité autour de la gestion des devises et la gestion des finances publiques.

Sur le plan économique, l'hyperinflation plonge encore le pays dans une récession économique. Les consommateurs rationnent les achats. Leur préoccupation est d'avoir

de quoi mettre sous la dent. Par contrainte budgétaire, ils s'en passent des achats d'autres articles (les habits, les chaussures, etc.). L'heure n'est pas à la mode !

Ainsi, l'activité économique tourne au ralenti. Des employés ne sont pas payés régulièrement ou sont contraints d'observer un chômage technique. La pauvreté dans les ménages gagne du terrain. Ce qui conduit inéluctablement à une stagflation.

Pour gagner la bataille contre l'inflation, le gouvernement devrait stabiliser les prix des produits les plus consommés. C'est du moins l'avis du président du CURDES, prof Gilibert Niyongabo dans un entretien accordé à nos confrères du groupe de presse Iwacu. « ...il faudrait que le gouvernement subventionne les prix à l'achat ». Certains pays comme la Tunisie subventionnent depuis des années les denrées alimentaires (pains, viandes, céréales...), mais cette dose est difficilement applicable dans un contexte de surendettement et de relance économique.



## COMMUNIQUE



La Mairie de Bujumbura rappelle à tout contribuable propriétaire de parcelle sise dans la ville de Bujumbura et celui qui exerce une activité commerciale, artisanale, industrielle et profession libérale que la période légale de déclaration et de paiement des impôts et taxes débute le 02 Janvier 2023 et se clôturera le 30 mars 2023. Le formulaire de déclaration peut être retiré et déposé tous les jours ouvrables de 7h30 à 17h30 à l'Hôtel de Ville sis à l'avenue de l'Université n°1.

### Les documents exigés pour les nouveaux contribuables :

1. Une copie de la carte nationale d'identité, 1 photo passeport pour les personnes physiques et pour la succession, l'Acte de notoriété;
2. les copies du registre de commerce, des statuts, du NIF pour les sociétés commerciales privées;
3. les copies du décret et du NIF pour les sociétés commerciales publiques;
4. Une copie de l'ordonnance d'agrément et le NIF pour les ASBL;

### Pour les contribuables déjà enregistrés :

Le numéro d'identification du contribuable (NIC) et PPV pour l'impôt foncier et le numéro d'identification du contribuable (NIC) et l'AS pour les taxes.

La Mairie de Bujumbura prie toute personne qui entend/lit le présent communiqué d'en faire une large diffusion. Elle profite de l'occasion pour souhaiter à ses contribuables les meilleurs vœux du nouvel an.

## Hausse des prix : le gouvernement appelé à agir

La hausse des prix constatée sur le marché local ces derniers jours inquiète plus d'un. Dans sa sortie médiatique de ce 21 mars, l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Économiques (OLUCOME) s'est exprimé sur ce qu'il considère comme des éléments catalyseurs de cette situation. Entre autres recommandations, cette organisation exige la transparence, la concurrence dans la passation des marchés et la mise en place des carburants de réserve

Le marché burundais est actuellement touché par une hausse des prix sans précédent. Les prix des denrées alimentaires comme ceux des produits manufacturés ont connu un rebondissement spectaculaire. L'insuffisance des carburants et la rareté des devises constituent les principaux facteurs de cette déstabilisation du marché. L'inflation annuelle a pour la première fois atteint le niveau record de plus de 28% selon la Banque centrale (BRB).

### L'OLUCOME élucide les causes de cette hausse des prix

Agissant en rapporteur de l'assemblée générale de l'organisation qu'il chapeaute, Gabriel Rufyiri a énuméré les causes, de la hausse des prix. Cette ONG locale considère que la rareté des carburants est l'un des facteurs directs de la hausse des prix. La rareté des devises sur le marché a également été considérée comme un élément qui influence la hausse des prix.

Pour l'OLUCOME, le manque de transparence dans l'octroi des marchés publics est une autre

problématique à laquelle il faut trouver des solutions. A cet effet, les membres de l'OLUCOME pointe du doigt les autorités administratives qui s'immisce dans le commerce. En effet, la participation des autorités administratives dans le commerce est liée aux spéculations sur les prix qui s'observent sur le marché. Rufyiri n'a pas oublié de souligner le problème lié à la sous production qu'il oppose à la démographie galopante de la population Burundaise.

### Quid des solutions ?

L'OLUCOME affirme qu'il est possible de trouver des solutions à court et à moyen terme, mais moyennant une certaine planification. Rufyiri indique que la rentrée des devises n'est pas possible en l'absence de la croissance de la production. Ici, il indique ne pas comprendre où atterrit l'argent tiré de la vente de l'or. Il évoque également l'apport des investissements directs étrangers et la coopération étrangère. Cependant, cet activiste fait un clin d'œil aux autorités en leur rappelant qu'un bon climat des affaires est un stimulant qui encourage les étrangers à venir investir au Burundi.

Par rapport à une réponse immédiate à la hausse incontrôlée des prix, Gabriel Rufyiri conseille aux autorités nationales de reconnaître l'existence des défis. Ce qui constitue plutôt la base d'une solution durable. Deuxièmement, il propose la mise en place d'une commission d'experts indépendants qui doit proposer des solutions à court, à moyen et à court terme. Le président de l'OLUCOME a insisté sur la question liée à la bonne gouvernance. « Qu'on limoge les fraudeurs et qu'on mène des investigations contre ceux qui sont impliqués dans la malversation des fonds publics », a-t-il martelé.

Pour Rufyiri, le trucage des marchés publics a des liens étroits avec la pénurie des marchandises essentielles dont les carburants ou les semences sélectionnées.

Le taux d'inflation annuelle sur le marché burundais est largement supérieur à l'inflation moyenne des prix à la consommation pour le continent africain. Selon la BAD, l'inflation a atteint la moyenne de 13,8% pour l'Afrique en 2022, tandis qu'elle est de 28% pour le Burundi la même année.

Jonathan Ndikumana

**BurundiEco**  
Hébergement socio-économique gratuit

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design Imprimerie

Référence CNC : 100/CNC/236/2012  
Parution le vendredi  
Tirage : 3000 exemplaires  
Directeur de publication et Rédacteur en chef : Benjamin Kuriyo  
Rédacteur en chef adjoint: Mélance Maniragaba  
Service commercial : +257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 17 Mars 2023				
Sources : BRB/www.brb.bi et divers				
Monnaies étrangères	Marché officiel		Marché parallèle	
	Acheteur	Vendeur	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2057	2090	3850	3880
Euro	2188	2224	3990	4050
Shi. Kenyan	16,1801	16,4411	26	26,5
Shi. Tanzanien	0,8792	0,8934	1,2	1,25
Shi. Ougandais	0,5523	0,5612	0,7	0,8
Fr Rwandais	1,8896	1,9201	3	3,05

# Les abandons scolaires, une triste réalité

Le nombre des cas d'abandons scolaires ne cesse d'augmenter dans les provinces Makamba au Sud du pays et Rutana au Sud-Est du pays, soit plus de 4 mille cas d'abandons dans chaque province au premier trimestre de l'année scolaire en cours. La situation est similaire dans les provinces de Kayanza, Kirundo et Ngozi au Nord du pays. La pauvreté des ménages en serait la cause principale. Ce qui invite l'extension des programmes de cantines scolaires

« Parmi neuf enfants que j'ai mis au monde, deux seulement ont pu terminer l'école secondaire. Les autres ont abandonné l'école étant en 7<sup>ème</sup> ou 8<sup>ème</sup> année voire en 5<sup>ème</sup> année et sont allés en Tanzanie pour chercher un travail saisonnier », se désole Emmanuel Nsengiyumva, sexagénaire habitant la colline Migongo, commune Kibago de la province de Makamba.

Et Joline Manirabona, cinquante-huit ans, habitant la colline Kabizi, commune Kayogoro de la province de Makamba d'abonder dans le même sens : « A cause de la pauvreté, mes deux beaux enfants ont abandonné étant à l'école fondamentale ».

Immaculée Ahishakiye habitant au centre de la province de Rutana témoigne que les cas d'abandons scolaires ne sont pas nombreux au chef-lieu de la province. Mère de 6 enfants, elle indique que trois parmi eux ont déjà terminé leurs études. Cela malgré qu'ils restent toujours sans emploi. « Le dernier est en 5<sup>ème</sup> année de l'école fondamentale ».

Adrien Ndikumwenayo, secrétaire du comité des parents à l'école fondamentale de Rutana I informe que les cas d'abandons scolaires ne sont pas fréquents au chef-lieu de la province de Rutana. Ce qui n'est pas le cas dans les autres établissements des coins reculés.

Ernest Irutingabo de la colline Runyonga, commune et province Kirundo confirme qu'il a abandonné l'école l'année dernière en 5<sup>ème</sup> année de l'école fondamentale. Cela à cause de la pauvreté des parents. « Actuellement, je travaille dans les champs comme travailleur saisonnier moyennant un salaire de 1 500 FBu par jour », notifie-t-il. Eric Hatungimana de



Louise Nshimirimana, conseillère chargée de la planification et des statistiques dans la direction provinciale de l'enseignement à Rutana : « Les causes évoquées de ces abandons scolaires sont notamment, la pauvreté dans les ménages, le désintéressement, la recherche du travail saisonnier, les grosses non désirées... »

la commune Nyanza-lac, province de Makamba, lui, s'est adonné à la pêche pour échapper à la pauvreté de sa famille qui ne lui facilite pas la fréquentation de l'école.

## Fréquence des cas d'abandons scolaires à l'école fondamentale de Rugwe

« Parmi 608 élèves inscrits à l'école fondamentale de Rugwe au début de l'année scolaire 2022-2023, 58 ont déjà abandonné l'école », déplore Marcus Munezero, directeur de cet établissement unique de la colline Murama-Rugwe, commune Bukemba de la province de Rutana, une école fondamentale située à 23 kilomètres du chef-lieu de la province Rutana.

Pour lui, ceux qui ont abandonné l'école s'adonnent surtout au repiquage, au sarclage et à la moisson du riz semé dans les vallées de Rugwe et Piroti.

Le point de ralliement de ceux qui vaquent au travail saisonnier est dénommé « Somalie », fait-il remarquer avant de rappeler que la rémunération par heure est de 1 500 FBu tandis que la rémunération par jour varie entre 7 000 FBu et 8 000 FBu.



Eric Hatungimana, au site de pêche de Muguruka, dans la commune de Nyanza-lac dans la province de Makamba : « Comme ma famille ne parvenait pas à me nourrir au retour de l'école, j'ai préféré aller chercher la vie dans la pêche ».



Emmanuel Nsengiyumva : « Parmi neuf enfants que j'ai mis au monde, deux seulement ont pu terminer l'école secondaire. Les autres ont abandonné l'école étant en 7<sup>ème</sup> ou 8<sup>ème</sup> année voire en 5<sup>ème</sup> année et sont allés en Tanzanie pour chercher un travail saisonnier ».

## Rutana : Cas d'abandons scolaires au premier trimestre, une pure réalité

D'après Louise Nshimirimana, conseillère chargée de la planification et des statistiques dans la direction provinciale de l'enseignement à Rutana, quatre mille quatre cent onze (4 411) élèves ont abandonné l'école au premier trimestre de l'année scolaire 2022-2023 dans la province de Rutana au Sud-Est du pays.

Parmi ces abandons, les filles sont au nombre de mille neuf cent huit (1 908) tandis que les garçons sont au nombre de deux mille cinq cent trois (2 503).

« Les causes de ces abandons scolaires sont notamment, la pauvreté dans les ménages, le désintéressement, la recherche du travail saisonnier, les grossesses non désirées... », explique Mme Nshimirimana avant d'annoncer que le programme des cantines scolaires n'a pas touché les écoles de toute la province de Rutana. Pourtant, estime-t-elle, ce programme pourrait être une des actions du maintien des élèves à l'école.

## Makamba : Plus de 4 mille 500 cas d'abandons scolaire au premier trimestre

« Quatre mille sept cent quatre-

vingt-quinze (4795) élèves ont abandonné l'école au premier trimestre de l'année scolaire 2022-2023 dans la province Makamba au Sud du pays », précise Syldie Ndagijimana, conseiller chargé de la planification et des statistiques dans la direction provinciale de l'enseignement à Makamba.

Il annonce que parmi ces cas d'abandons scolaires, les filles sont au nombre de deux mille deux cent quinze (2215), tandis que les garçons sont au nombre de deux mille cinq cent quatre-vingt (2580).

Pour lui, la pauvreté dans les ménages, le désintéressement, la recherche de l'emploi dans les pays voisins comme la Tanzanie et la Zambie, les grossesses non désirées sont pointées du doigt comme causes de ces abandons scolaires.

## Le Nord dans la cadence

Anicet Ndayisenga, conseiller administratif et financier dans la direction provinciale de l'enseignement de Kayanza, reconnaît des cas d'abandons dans cette province.

« 264 élèves ont abandonné l'école au niveau préscolaire, 4833 élèves ont abandonné l'école à l'école fondamentale, 163 à l'école post-fondamental général... », s'exclame-t-il.

Et d'annoncer : « Les élèves qui

abandonnent l'école sont ceux issus des ménages pauvres. Il existe d'autres qui quittent l'école à cause de l'échec scolaire, les maladies, les grossesses non désirées ».

Cependant, il confirme qu'aucun établissement de la direction provinciale de la commune Kayanza ne bénéficie pas de programmes de cantine scolaire.

Elias Ciza, inspecteur communal de l'enseignement à Gatara dans la direction provinciale de l'enseignement de Kayanza admet que les cas d'abandons scolaires augmentent dans la direction communale de l'enseignement à Gatara par rapport aux années antérieures.

« Les élèves inscrits au premier trimestre 2022-2023 étaient au nombre de 19 152 dont 9 817 filles. Parmi ceux-ci, 490 dont 229 filles ont abandonné l'école en raison de la pauvreté dans les ménages. D'ailleurs, il est estimé que 328 élèves ont abandonnés par suite de la pauvreté dans les ménages », certifie-t-il.

Gratien Irakiza, directeur communal de l'enseignement à Kiremba dans la direction provinciale de l'enseignement dans la province de Ngozi n'y va pas par quatre chemins.

Il dévoile que les cas d'abandons scolaires augmentent du jour le jour comparativement aux années antérieures.

« Les cas d'abandons scolaires pour les 3 premiers cycles jusqu'en date du 23 février 2023 sont évalués à 1 166 abandons scolaires, pour le cycle 4 et post-fondamental, on a 346 cas d'abandons scolaires », martèle-t-il.

Et de regretter que la pauvreté dans les familles, l'exode rural, l'ignorance des parents, le manque du matériel didactique, les grossesses non désirées, le désintéressement sont parmi les causes de ces abandons scolaires.

Ce qui fait que les élèves fassent recours aux activités champêtres pour chercher de quoi manger. Et de se rendre compte que la politique des cantines scolaires n'existe pas.

Léocadie Mukaporona, directrice provinciale de l'enseignement dans la province de Kirundo annonce que le programme des cantines scolaires se trouve dans quelques écoles de la province de Kirundo. La plus-value, sur les établissements où se trouve le programme est qu'il y a un nombre important des élèves.

« Toutefois, s'il arrive qu'il y ait rupture des stocks dans les établissements qui bénéficient du programme des cantines scolaires, les cas d'abandons scolaires s'en suivent automatiquement », explique Mme Mukaporona.

Elle fait savoir qu'à la fin du premier trimestre de l'année scolaire 2022-2023, sur 196 926 élèves inscrits, on a 7 989 cas d'abandons scolaires dont 4234 garçons et 3755 filles. Les changements climatiques qui occasionnent la faible production seraient la cause principale de ces cas d'abandons scolaires.

Elias Nibizi, le chef de colline adjoint de la colline Runyonga, commune et province de Kirundo salue le programme des cantines scolaires, car, affirme-t-il, celui-ci facilite le maintien des élèves à l'école.

Mélance Maniragaba

## Aquaculture intensive au Burundi

# Préserver l'environnement et sauvegarde la santé humaine plus qu'un impératif ?

La sous production du poisson et une réalité au Burundi. La pêche est pratiquée dans des conditions rudimentaire. C'est dans ce contexte que la société AQUA Burundi vient de lancer ses activités de production du tilapia sur le lac Cohoha au Nord du pays. Cependant, la pratique de l'aquaculture exige une planification municipale pour sauvegarder de l'environnement et la santé humaine



L'aquaculture exige le respect des normes internationales pour la protection de l'environnement et la sauvegarde la santé humaine.

Un projet d'élevage moderne des poissons porté par des hommes d'affaires Burundais a été mis en place sur le lac Cohoha. La Société AQUA Burundi compte produire, transformer et vendre le Tilapia. Selon Daniella Nziyumvira, présidente du conseil d'administration d'AQUA Burundi, la production annuelle est estimée entre 1000 et 4000 tonnes de poissons. Cette société qui a un capital d'environ 5 millions USD est une vraie entreprise où les alevins seront produits sur place.

Démontrant l'apport économique de ce projet, la présidente d'AQUA Burundi indique que son entreprise est prête à offrir plus de 100 emplois avec les perspectives de multiplier par deux ce nombre d'employés au prorata de la croissance de la production.

Elle a également souligné les prévisions de travailler en partenariat avec les coopératives des citoyens pour contribuer directement au bien-être de la population.

### Quid des risques environnementaux et sanitaires ?

Des recherches ont montré que la pratique de l'aquaculture peut être dangereuse pour la nature. En effet, l'aquaculture industrielle recourt dans ses techniques d'élevage intensif aux fertilisants et aux aliments artificiels. Ces matières finissent par être conduites vers les entrepôts des matières issues des rejets nutritionnels. Ce qui est nuisible pour l'environnement.

Pour nourrir les alevins, les éleveurs peuvent utiliser des algues planctoniques. Or, ceci peut provoquer accidentellement un développement des algues dans les zones concernées. Ce type d'activité peut donc s'avérer plus polluant dans le milieu aquatique où il est pratiqué.

Dans son rapport conjointement produit avec NACO et OMS en 1999, la FAO révèle les dangers biologiques et les risques associés à l'aquaculture. « En général, les poissons sont des hôtes

intermédiaires entre les parasites et l'homme, leur hôte définitif après ingestion », peut-on lire dans ledit rapport.

### Dangers chimiques et risques associés à l'aquaculture

Selon le même rapport, les produits de l'aquaculture peuvent contenir des substances chimiques dangereuses. Ici, il pointe du doigt l'exposition des consommateurs aux effets néfastes des produits employés dans l'aquaculture. La

pollution aiguë ou chronique des cours d'eau ou d'autres sources d'eau est aussi soulignée.

### Des stratégies pour limiter les dégâts ?

Selon la FAO, les maladies d'origine alimentaire qui sont associées aux produits de la pêche peuvent être prévenues et maîtrisées en grande partie par des mesures appropriées destinées à garantir la salubrité des aliments. Dans le cas des produits de l'aquaculture, cette responsabilité est partagée entre les pouvoirs publics, les exploitants (qui s'occupent de l'élevage ou de la transformation) et les consommateurs. « Le secteur de l'aquaculture devrait mettre en place des programmes d'exploitation fondés sur les principes du système Hazard analysis and critical Control Points (HACCP) pour l'aquaculture intensive », stipule le rapport de la FAO. Pour les plus petites unités de production, le rapport recommande une attention particulière en ce qui est de l'éducation à la salubrité des aliments.

Au Burundi, l'aquaculture intensive constitue un des potentiels à exploiter pour impulser le développement. Cependant, le respect des normes internationales est incontournable pour la protection des eaux en particulier, de l'environnement en général et pour sauvegarder la santé humaine. Un projet comme AQUA Burundi devrait attirer l'attention des autorités compétentes dans les domaines de la santé et de l'environnement.

Jonathan Ndikumana

## SOCIÉTÉ

# Critiquer sans s'attaquer aux individus, est-ce possible ?

Il est possible de critiquer sans s'attaquer à autrui. Dans la chronique sur les messages de haine de cette semaine, Chartier Niyungeko, expert en résolution pacifique des conflits expose les moyens non violents de dénoncer et de s'attaquer aux problèmes et non aux individus

Lorsqu'on se trouve dans une situation conflictuelle ou qui oppose deux groupes, pour mieux s'y prendre, l'approche qui permet de trouver des solutions durables est d'analyser la situation pour comprendre le fond du problème. Selon l'expert Niyungeko, en cherchant à comprendre le problème, on entame un processus de questionnement qui amène la personne qui critique à découvrir

« Quand on fait l'analyse d'un problème, on ne va pas s'acharner d'abord sur les personnes impliquées dans la situation, mais plutôt on s'acharne sur cette situation elle-même », explique-t-il. S'acharner sur les individus tarde ou fausse les pistes de solutions

### Il y en a qui le font exprès

Il y a plusieurs raisons qui poussent les gens à s'attaquer plutôt aux sources des problèmes qu'aux individus. La première raison est l'ignorance, fait savoir Niyungeko. Il explique que quand on est ignorant, on ne sait pas quoi faire. La deuxième raison qu'il donne



« Quand on fait l'analyse du problème, on ne va pas s'acharner d'abord sur les personnes impliquées dans la situation, mais plutôt on s'acharne sur cette situation elle-même », explique-t-il.

est le manque d'expérience et de compétence dans la gestion des

situations conflictuelles. Mais, à part toutes ces raisons, il y en a qui

le font exprès, dit l'expert. Il dit que souvent c'est pour les provoquer

ou pour leur démontrer qu'ils ont le pouvoir ou qu'ils peuvent faire mieux qu'eux.

### S'en prendre aux individus plutôt qu'aux problèmes : un danger

S'attaquer aux individus pour dénoncer une situation est dangereux, surtout dans une société post-confliktuelle, fait savoir Niyungeko. Il explique que cela risque de déclencher des conflits ouverts alors que les plaies ne sont pas encore cicatrisées.

Vivre dans une situation qui pousse à critiquer, à dénoncer, c'est normal à chaque fois qu'on est à plus d'une personne. Mais il faut savoir qu'en s'attaquant aux parties prenantes, on ne résoudra aucun problème parce que souvent, les individus impliqués ne sont que le feuillage du problème et que les racines se trouvent ailleurs.

Au-delà de tout cela, s'attaquer publiquement aux individus à cause d'un problème qui hante la société n'est pas sans danger. Ils deviennent les principales cibles de ceux qui choisissent les voies violentes pour tenter de résoudre un problème.

L'expert en résolution pacifique des conflits suggère : « Différencier les problèmes des individus impliqués dans ces problèmes, doit être un exercice au quotidien ».

Dona Fabiola Ruzagiriza

# La Francophonie, une pierre angulaire du Système Éducatif burundais

Dans le cadre de la Semaine Internationale de la Francophonie, édition 2023, le Bureau National de l'Agence Universitaire de la Francophonie «AUF» au Burundi, en partenariat avec l'ambassade de France au Burundi, a organisé, vendredi 17 mars 2023, une conférence-débat sur la francophonie et la gouvernance universitaire dans l'espace Francophone. Cette conférence s'est déroulée à l'université du Burundi. Il s'agit donc d'une occasion d'évaluer la mise en œuvre de la Stratégie AUF 2021-2025 et l'apport de la francophonie dans le Système Éducatif Burundais.



L'AUF a conjugué ses efforts afin de promouvoir la langue française et les activités qui sont centrées sur la stratégie quinquennale AUF 2021-2025.

Dans la mise en œuvre de ces politiques de développement et de bonne gouvernance et de lutte contre la pauvreté, le Burundi a choisi de mettre la francophonie dans ses priorités nationales. En plus d'être une langue officielle, le français constitue la langue d'enseignement dans la quasi-totalité des établissements scolaires et universitaires, a fait savoir le représentant du ministre ayant l'éducation et la recherche scientifique dans ses attributions. Ces propos ressortent d'une conférence internationale sur la francophonie et la gouvernance universitaire dans l'espace francophone, qui a eu lieu en date du 17 mars 2023 à l'Université du Burundi. Cette dernière a été organisée par l'Agence Universitaire de la Francophonie

au Burundi « AUF-Burundi » sous le haut patronage du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique en collaboration avec l'Ambassade de France.

Selon Pr. Fulgence Nahayo, Responsable du Bureau National AUF-Burundi et Responsable du Centre d'Employabilité Francophone de Bujumbura, cette conférence se situe dans

une série des activités organisées par cette agence dans le cadre de la célébration au Burundi de la semaine internationale de la francophonie, édition 2023. Cette semaine se célèbre chaque année, autour du 20 mars, la journée internationale de la francophonie. Pour cet éminent professeur, la célébration de la semaine internationale de la francophonie est une façon d'intégrer les actions et les activités de la francophonie

en général et celles de l'AUF dans ses priorités par rapport à la politique nationale sur l'éducation, la gouvernance, et la lutte contre la pauvreté. C'est aussi une occasion d'évaluer le pas franchi dans la mise en œuvre des décisions du sommet des chefs d'Etat au niveau de la Francophonie mais également dans la mise en œuvre de la stratégie quinquennale AUF.

## L'AUF, indispensable dans la promotion de l'éducation

Selon Pr. Nahayo, l'AUF a conjugué ses efforts afin de promouvoir la langue française et les activités qui sont centrées sur la stratégie quinquennale AUF 2021-2025. Cette stratégie s'articule sur 5 axes, à savoir : la transformation numérique et la gouvernance universitaire, l'employabilité et l'entrepreneuriat, le réseautage et la coopération internationale, la formation des formateurs et l'innovation pédagogique ainsi que la recherche et la valorisation.

Dr Emery Nukuri, Vice-recteur de l'Université du Burundi, a rappelé que le partenariat entre l'AUF et l'université du Burundi ne date pas d'hier. Ce partenariat se révèle à travers plusieurs programmes de coopération. Il a cité entre autres le projet d'appui à la professionnalisation des universités du Burundi « PAPUBU » pour avoir appuyé l'université du Burundi dans le renforcement de la professionnalisation et dans l'amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés. Il a

remercié l'AUF pour sa contribution et a prôné la continuation de la professionnalisation des filières à l'université du Burundi.

M. Christophe Reilhac est conseiller adjoint à la coopération et à l'action culturelle à l'Ambassade de France au Burundi. Dans son allocution, il a fait savoir que la France constitue la première destination universitaire pour le Burundi. La France compte plus de 1000 étudiants burundais. Et de préciser que 50% des étudiants burundais en France sont des Burundaises.

Il a rassuré que l'Ambassade de France au Burundi continue à soutenir le Burundi dans la mise en œuvre de sa politique éducative à travers le Partenariat Mondial pour l'Education « PME ». Il a tenu à remercier l'AUF Burundi pour les efforts déployés au quotidien afin de promouvoir la langue française pour qu'elle soit toujours plus une langue d'enseignement, de création, d'échange, d'opportunités pour les jeunes de tous les pays membres de la Francophonie.

Signalons qu'une série d'autres activités avaient été organisées par l'AUF Burundi dans le cadre de la célébration de la semaine de la francophonie. Il y a eu des journées portes ouvertes au Bureau National AUF-Burundi, des exposés portant sur l'AUF, ses actions et ses opportunités, une compétition sur les actions de l'AUF et la Francophonie. Toutes ses activités se sont déroulés durant toute la semaine au Bureau National AUF Burundi.

## ACTUALITE REGIONALE

# Ruto : « le moment est venu de réviser les textes de l'EAC »

Le président kenyan William Ruto salue les progrès réalisés par la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) depuis sa création, il y a 25 ans. Cependant, il annonce qu'il est temps de revoir l'accord instaurant la communauté pour s'adapter aux réalités du moment, surtout avec l'adhésion de nouveaux membres

Joseph Nkakitimana le 18 mars 2023, le président Ruto a souligné que la coalition doit renforcer les capacités suffisantes nécessaires à un grand bloc régional.

La communauté est en pleine croissance. Elle a commencé avec trois membres dont le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie mais, actuellement, elle compte sept membres. Les pays qui ont rejoint la communauté régionale après sa création sont le Rwanda, le Burundi, le Soudan du Sud et la République Démocratique du Congo. « La Somalie pourrait adhérer une

fois l'évaluation terminée. Il est également possible que l'Éthiopie et le Soudan rejoignent l'EAC », a déclaré le président kenyan.

L'experte en relations internationales Nancy Nélima décrypte pour nous les propos tenus par ce chef d'Etat d'une puissance régionale en trois volets.

## Qu'est-ce que les nouveaux adhérents pays bénéficieront de l'accord ?

D'après notre source, les pays

africains qui rejoindront l'EAC pourront avoir la liberté de faire des affaires nationales en interne sans beaucoup de restrictions. Si les pays proposés rejoignent l'EAC, il peut y avoir une bonne participation dans le partage des ressources disponibles dans les pays membres.

Ce qui permettra d'accroître les échanges commerciaux entre les pays membres. De plus, s'il y a plusieurs nations, alors il y aura une bonne raison d'avoir une monnaie qui sera utilisée dans toutes ces nations d'autant plus que la monnaie aura un poids dû compte

tenu des pays participants. Cela aidera à faire du commerce entre ces nations un véritable succès", analyse Mme Nélima

## Quelles innovations avec le nouvel accord ?

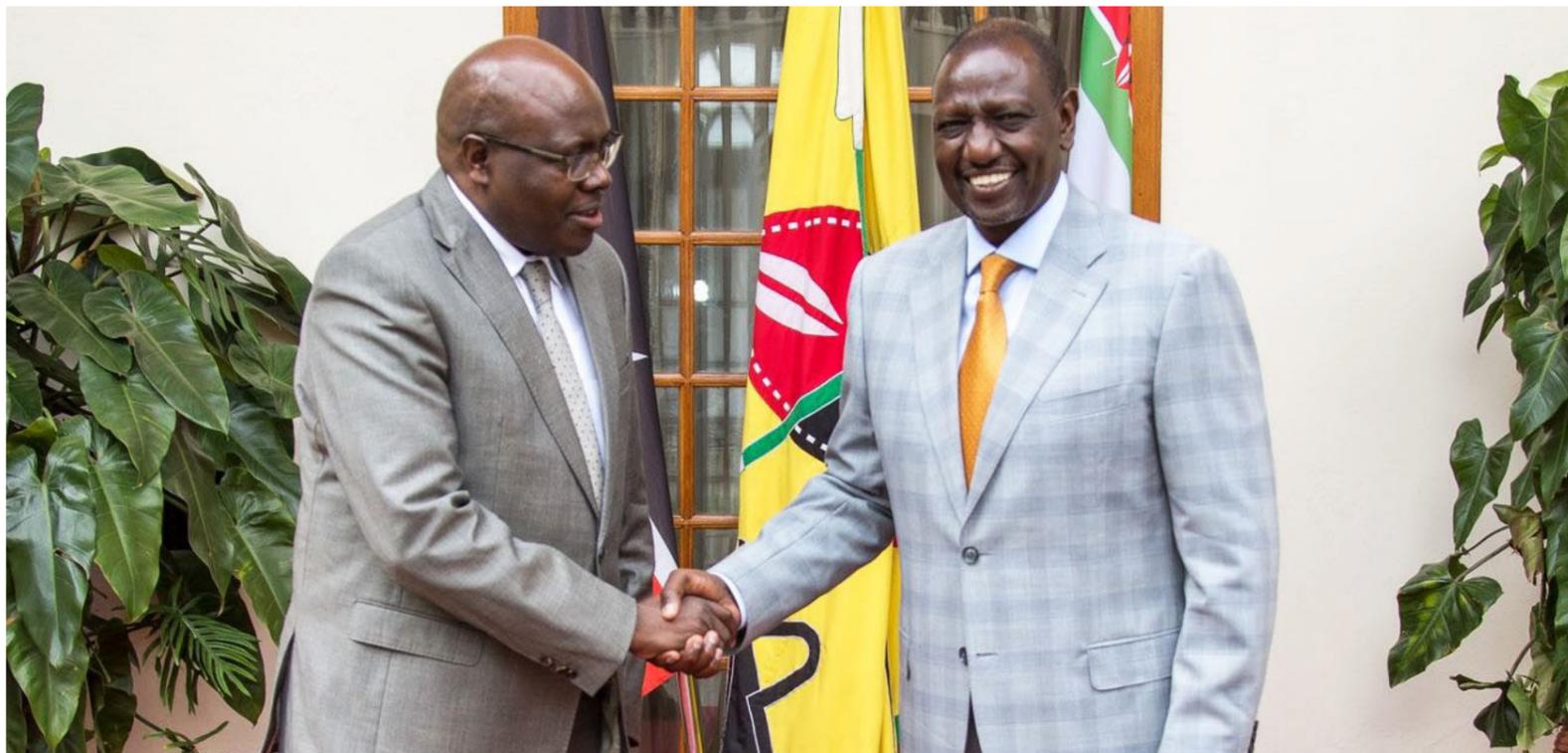
Le nouvel accord renforcera le commerce intra-africain. "Ce qui peut changer c'est peut-être la langue officielle que comprendra tous les participants. De plus, les restrictions qui empêchent l'entrée des entreprises dans ces pays peuvent être contrôlées et réduites. L'intention de l'Afrique de l'Est est d'avoir une relation qui apportera des avantages aux pays de cette communauté", a ajouté l'expert.

## Des populations vers une même destinée ?

Il importe de rappeler l'objectif global de l'EAC, à savoir : élargir et approfondir la coopération entre les États partenaires dans divers domaines clés. Ainsi, « s'il y a une bonne relation et qu'on peut faire des affaires sans barrières, les gens de l'EAC se sentiront chez eux. Si un Tanzanien peut se rendre au Burundi pour livrer des marchandises sans payer de taxe à chaque poste transfrontalier, alors il ressentira la facilité de faire des affaires », estime Mme Nélima.

Ces pays ne peuvent se développer que s'il y a la liberté de faire des affaires. Cela peut donner aux citoyens de ces différentes nations le sentiment qu'ils sont les propriétaires de cette communauté, conclut-elle.

Edgar Wabwire

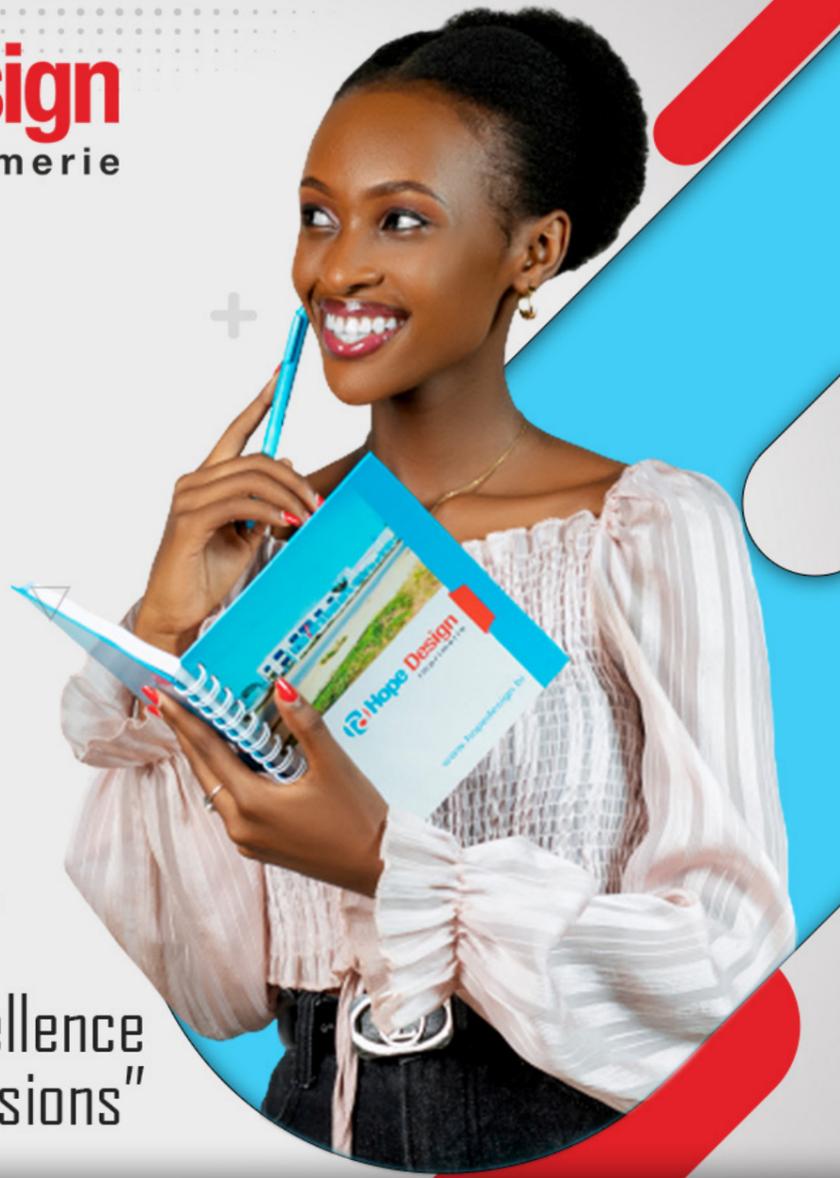


Le président kenyan William Ruto salue les progrès réalisés par la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) depuis sa création, il y a 25 ans.

## IMPRESSION

- ▶ Manuels Scolaires
- ▶ Rapports
- ▶ Livres
- ▶ Boîtes à images
- ▶ Roll-up
- ▶ Blocs notes
- ▶ Brochures
- ▶ Etiquettes
- ▶ Autocollants
- ▶ Affiches
- ▶ Banderoles
- ▶ Articles pour les banques
- ▶ Autres articles

"L'innovation et l'excellence  
dans vos impressions"



Le journal se rapproche  
de ses lecteurs.  
Il va diffuser des  
informations en  
continue et en  
intégralité 24h/24.

 Imprimerie.hopedesign.3  @hopedesignimprimerie  hopedesign1

 (+257)22 27 59 44  (+257) 61 103 103 / 79 101 111  hopedesign@hopedesign.bi

 www.hopedesign.bi  Siège: Chaussée d'Uvira, à 400 mètres de l'EX-BINUB

### VACANCY ANNOUNCEMENT

#### CONSULTANT : MEMBRE DU COMITE D'INNOVATIONS DE PADANE (PIC)

Le Projet d'Appui au Développement Agricole pour la Nutrition et l'Entrepreneuriat (PADANE) est un projet de développement agricole mis en œuvre par SNV Burundi et ses partenaires. Le projet est financé par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas (EKN) à Bujumbura. L'objectif principal du projet est d'accroître la résilience des populations rurales vulnérables, y compris les ménages agricoles, au changement climatique tout en améliorant les revenus grâce aux liens avec les marchés et au développement de l'agro-industrie du secteur privé, et en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle globale. Les activités exercées par les femmes et les jeunes font l'objet d'une attention particulière.

Le Fonds d'innovation PADANE (IF) est un fonds d'investissement de contrepartie compétitif qui est utilisé par le projet PADANE pour identifier et soutenir des modèles commerciaux innovants inclusifs qui offrent à la fois des avantages commerciaux pour le secteur privé et des avantages de développement pour la population à faible revenu ; en particulier les petits exploitants agricoles, y compris les femmes et les jeunes.

Le Fond d'Innovation comporte quatre volets, dont la fenêtre A « PME et coopératives agroalimentaires » est conçu pour soutenir les PME et les coopératives qui sont actives dans les chaînes de valeur et les domaines ciblés par le projet. La fenêtre B « Énergie verte » soutient des initiatives viables d'entités privées et de recherche pour améliorer l'utilisation des énergies renouvelables dans chaînes de valeur et provinces ciblées par le projet. Les fenêtres C et D quant à elles apportent un soutien respectivement aux jeunes startup et aux jeunes entreprises en phase de croissance tous investissant dans des innovations liées aux chaînes de valeurs de PADANE avec un impact dans les zones d'interventions du projet.

La SNV et ses partenaires s'accordent sur l'importance de mettre en place un Comité d'Innovation de PADANE (PIC) composée de **consultants indépendants afin d'assurer une sélection objective et professionnelle des candidats au Fonds d'Innovation.**

Les candidats qualifiés et intéressés sont invités à lire les détails de l'appel d'offre et à postuler via le lien suivant : <https://smrtr.io/dr49g>